

ON S'ABONNE.
Cahors, bureau du Journal,
 chez A. LAYTOU, imprimeur,
 ou en lui adressant franco un mandat
 sur a poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 LOT, AVEYRON, CANTAL,
 CORREZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE
 TARN-ET-GARONNE :
 Un an..... 16 fr.
 Six mois..... 9 fr.
 Trois mois..... 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS :
 Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.
 L'abonnement part du 1^{er} ou du 16

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARCHÉS ET SAMEDI

Le JOURNAL DU LOT est désigné pour la publication des Annonces Administratives du Département.

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES,
 25 centimes la ligne
 RÉCLAMES,
 50 centimes la ligne

Les Annonces et Avis sont reçus
 à Cahors, au bureau du Journal
 rue de la Mairie, 6, et se paient
 d'avance.

— Les Lettres ou paquets non
 affranchis sont rigoureusement re-
 fusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de
 la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT.

DATE	JOURS.	FÊTE.	FOIRES.	LUNAISONS.
9	Jeu.	Pr. de Vierge.		☉ P. L. le 1, à 11 h. 39' du soir.
10	Vendr.	ss. 7 frères. Cajarc.		☽ D. Q. le 8, à 2 h. 1' du soir.
11	Samedi	s Alithe.		☽ N. L. le 16, à 7 h. 46' du mat.
				☽ P. Q. le 24 à 10 h. 41' du mat.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une
 insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames.
 Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames.
 Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAF-
 FITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8, sont seuls char-
 gés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

SERVICE DES POSTES.

HEURE DE DÉPART.	DÉSIGNATION DES COURS.	DISTRIBUTION.
5 heures du matin.	Gramat, (Figeac Périgueux, Li- moges).....	7 h. du m.
7 h. 30' du matin.	Paris, Bordeaux, Valence et le midi.....	6 h. 15 m. du s.
10 heures du soir.	(Montauban, Caussade, Toulouse.) Limogne (Lalbenque, Cajarc). Cazals, Gourdon.....	7 h. du m. 6 h. 15 m. du s.
	(Fumel, Castelnaud-Mr, St-Géry..)	

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 4 Juillet 1863.

Le *Moniteur* vient de publier les décrets
 suivants :

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volon-
 té nationale, Empereur des Français,
 A tous présents et à venir, salut :

Sur le rapport de notre ministre de l'in-
 struction publique,

Vu les articles 3 et 7 du décret du 10 avril
 1852,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1. La classe de logique dans les lycées
 reprend son ancien nom de classe de philoso-
 phie.

Art. 2. Un ordre spécial d'agrégation est
 rétabli pour les classes de philosophie dans les
 lycées.

Art. 3. Les formes et les conditions des
 examens de l'agrégation de philosophie seront
 déterminées par un règlement délibéré en
 conseil de l'instruction publique.

Art. 4. Notre ministre de l'instruction pu-
 blique est chargé de l'exécution du présent
 décret.

Fait au palais des Tuileries, le 29 juin 1863.
 NAPOLÉON

Par l'Empereur :

Le Ministre de l'instruction publique,
 V. DURUY.

NAPOLÉON, etc.

Sur le rapport de notre ministre de l'agri-
 culture, du commerce et des travaux publics ;

Vu les lois des 16-24 août 1790, des 2-17
 mars, 14-17 juin et 19-22 juillet 1791 et du
 1^{er} brumaire an VII,

Notre Conseil d'Etat entendu,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1. Sont abrogées, à dater du 1^{er} sep-
 tembre 1863, les dispositions de décrets, or-
 donnances ou règlements généraux ayant pour
 objet de limiter le nombre des boulangers, de
 les placer sous l'autorité des syndicats, de les
 soumettre aux formalités des autorisations
 préalables pour la fondation et la fermeture
 de leurs établissements, de leur imposer des
 réserves de farines ou de grains, des dépôts de
 garantie ou des cautionnements en argent, de

réglementer la fabrication, le transport ou la
 vente du pain, autres que les dispositions rela-
 tives à la salubrité et à la fidélité du débit du
 pain mis en vente.

Art. 2. Les décrets des 27 décembre 1853
 et 7 janvier 1854, relatifs à la caisse de servi-
 ce de la boulangerie du département de la Sei-
 ne, seront modifiés et mis en harmonie avec
 les dispositions du présent décret.

Art. 3. Notre ministre de l'agriculture, du
 commerce et des travaux publics, est chargé
 de l'exécution du présent décret, qui sera pu-
 blié au *Bulletin des Lois*.

Fait au palais de Fontainebleau, le 22 juin
 1863.

NAPOLÉON

Par l'Empereur,

Le Ministre de l'agriculture, du commerce
 et des travaux publics,
 E. ROCHER.

Le nouveau ministre de l'instruction publi-
 que vient d'inaugurer son administration par
 une mesure d'un caractère vraiment libéral, à
 laquelle ne peuvent manquer d'applaudir tous
 les amis de la liberté et de la dignité des let-
 tres.

L'agrégation de philosophie, qui, pendant
 trente ans, a été si féconde, est restaurée. Le
 terme de philosophie reparaît dans les pro-
 grammes officiels ; il prend la place du mot
 logique, qui, rappelant les âges de la scholas-
 tique, a cessé d'être en harmonie avec les idées
 et le langage de notre époque.

Si quelques écarts isolés, si quelques témé-
 rités individuelles, avaient fait naître autrefois
 une juste méfiance contre la philosophie, au-
 jourd'hui, en ces temps meilleurs, où les es-
 prits sont rassérénés, les croyances raffermies,
 où le sentiment de l'ordre et du devoir règne
 dans nos écoles, cette méfiance n'a plus de
 raison d'être.

S. Exc. M. Duruy l'a compris et il a rendu
 à l'Université la justice dont elle est digne.
 Mieux que tout autre, M. Duruy, sorti de l'U-
 niversité, hier encore éminent inspecteur gé-
 néral des études, sait que l'enseignement phi-
 losophique de l'Université n'a jamais cessé de
 s'inspirer aux sources les plus pures du spiri-
 tualisme, et d'associer dans ses leçons, dans
 son estime et dans ses hommages, Descar-

tes, Bossuet, Fénelon, Malebranche, s'atta-
 chant à tout ce qui est élevé, sain et chrétien,
 mettant à l'écart avec une rigueur scrupuleuse
 tout ce qui est équivoque, suspect et dangereux.

E. VIERNE.

Comme nous l'avons souvent dit à cette
 même place, la liberté de la boulangerie nous
 avait paru tout d'abord la conséquence néces-
 saire et inévitable de la liberté du commerce
 des grains. Le système qui consistait à agir ar-
 tificiellement sur le commerce des céréales et
 sur le commerce de la boulangerie, dans le but
 doublement chimérique et contradictoire de
 maintenir le blé à un prix élevé en faveur des
 cultivateurs et le pain à un prix modéré en fa-
 veur des consommateurs, ayant été définitive-
 ment condamné par l'expérience et abandonné
 dans son principal organisme, l'échelle mo-
 bile, il n'y avait plus d'utilité à conserver la
 réglementation spéciale de la boulangerie, sauf
 bien entendu les mesures propres à garantir
 la salubrité de la fabrication et la fidélité du dé-
 bit, mesures qui s'appliqueront aussi facilement
 à la boulangerie libre qu'aux autres branches
 du commerce des denrées alimentaires.

(Constitutionnel).

BULLETIN

En attendant que le cabinet de Pétersbourg ré-
 pondre aux Notes des puissances, et que justice soit
 rendue à la Pologne, le cruel Mourawieff fait
 exécuter ses atroces sentences : Les deux sœurs
 du comte Plater viennent, par ses ordres, de
 subir l'arrêt de mort. Cette exécution a indi-
 gné à tel point la population, qu'elle s'est pré-
 cipitée vers l'hôtel du gouverneur, qui a pris la
 fuite et est allé se cacher dans une caserne voi-
 sine, d'où il a lâché les soldats sur la foule.

La conduite de la Russie, à l'égard des Polonais
 inspire au *Morning-Post*, les réflexions sui-
 vantes :

« Nous avons cru qu'un intervalle suffisant s'é-
 tait passé depuis l'introduction de la race mongole en
 Europe pour avoir produit une certaine assimilation
 de cette race avec les nations occidentales, mais

« Tu es un excellent serviteur : tu aimes l'amiral
 et son fils. Tu ne sais pas que je m'intéresse à
 Doring et que je serais fort heureux d'apprendre les par-
 ticularités de sa vie. Je suis convaincu que tu en
 connais plusieurs. Ton air et ton langage témoignent
 d'une intelligence que j'admire. Viens avec moi, mon
 ami, nous causerons de toutes sortes de choses. »

Flatté de ces paroles bienveillantes, Fromm suivit
 avec joie le jeune comte, qui saisit l'occasion pour
 s'informer de tout ce qui concernait Doring, depuis
 son enfance jusqu'à ce moment. Après avoir reçu
 d'Adlerstern l'assurance que le duel du parc n'avait
 été que le résultat d'une querelle fortuite entre deux
 bons amis, le domestique de Maurice raconta tout ce
 qu'il savait, non seulement ce qu'il avait vu de ses
 yeux, mais encore ce qu'il avait ouï dire.

Il était naturellement discret, excepté sur le cha-
 pitre de ses maîtres, qu'il admirait avec toute la fai-
 blesse d'un ancien et fidèle serviteur. On eût dit qu'il
 avait pris pour devise : « Tout pour eux, rien pour
 les autres. »

Néanmoins, beaucoup d'inexactitudes se glissèrent
 dans ses récits ; faute de jugement et de perspicacité,
 il ne présentait pas toujours les choses sous leur vé-
 ritable jour.

Adlerstern l'écoutait avec la plus grande attention,
 et l'encourageait de temps en temps par des louanges,
 auxquelles il avait remarqué que le brave garçon était
 fort sensible. D'ailleurs, Fromm l'en récompensait,
 chaque éloge donnant pour ainsi dire, une nouvelle
 vie à son talent de narrateur.

Sans perdre le temps à fournir des preuves de cette
 éloquence, nous nous contenterons de rapporter deux
 faits auxquels Adlerstern attachait une importance
 toute particulière.

« Voyez-vous, quand l'amiral et sa femme revin-
 rent de l'étranger, il y a déjà bien des années, ils
 avaient le petit Doring avec eux. Il pouvait être âgé

nous nous étions trompés.

» Plus stationnaires que les Turcs et avec la ruse
 du sauvage, les Russes ont adopté les insignes de la
 civilisation, tandis que leur nature originelle est
 restée la même.

» Une férocité indigne foulant aux pieds l'opinion
 publique et les sentiments d'humanité, une soif il-
 limitée de sang et de pillage caractérisent les soldats
 et les officiers russes.

» Rien de ce qui a été commis dans le Liban par
 les Druses et qui a exigé l'intervention étrangère,
 ne peut être comparé à la guerre d'extermination
 qui se fait en Pologne et à la croisade officielle con-
 tre des hommes qui sont dans une haute situation.
 La même chose qui a été nécessaire pour la pacifi-
 cation de la Syrie pourrait devenir nécessaire en
 Pologne. La responsabilité et les conséquences de
 cela tomberont sur les hommes d'Etat de Saint-Pé-
 tersbourg qui ont cru que l'indignation de l'Europe
 n'était que jouée, ou que les peuples et les pays
 civilisés pourraient, au dix-neuvième siècle, voir
 tranquillement des tragédies qui auraient été une
 honte au neuvième siècle. »

L'archevêque de Varsovie, Mgr. Felinski, a
 prudemment agi en nommant son remplaçant,
 avant de quitter le diocèse. — Le noble pré-
 lat vient d'être déporté à Jaroslaw, à 14
 lieues ouest de Kostrom, sur la rive droite du
 Wolga. — Mgr. Krasinski est également compris
 dans l'arrêt de proscription, celui-ci est envoyé
 à Wiatka, 42 lieues S.-O. de Moscou. Le ma-
 réchal de la noblesse, Lappa, est exilé à Perm,
 sur la Kama, à 390 lieues S.-E. de Saint-Péters-
 bourg.

La cruelle fureur du gouvernement russe s'ap-
 présente principalement sur la haute intelligence
 et les grandes fortunes, le clergé et la noblesse.

Quand de tels personnages prennent l'initiative
 dans un mouvement national, il faut bien s'in-
 cliner devant la justice de leur cause.

Espérons qu'en présence de ces actes, les
 puissances s'affranchiront des lenteurs diploma-
 tiques ; que l'intervention active ne se fera pas
 attendre, et que les nations civilisées traduiront
 en action leur vive sympathie.

d'un an à peu près.

— D'un an ? Et combien de temps avait duré l'ab-
 sence de l'amiral ?

— Tout l'été, je crois.

— Es-tu sûr que Doring n'était pas né avant le
 départ ?

— Certainement ; on n'avait jamais entendu parler
 de lui.

— C'est étrange ; l'amiral et sa femme ne sont
 restés absents qu'environ six mois, disais-tu ?

— Oui ; tout le pays le sait comme moi.

— Et l'enfant avait un an à leur retour ?

— Oui, à peu près.

— Tu te trompes sans doute, mon vieux. Doring
 fût-il même né immédiatement après leur départ,
 n'aurait pu avoir un an à leur retour d'un voyage de
 six mois. Ne comprends-tu pas que c'est impossible ?

— Impossible, dites-vous, monsieur ?

— Fromm se gratta la tête d'un air pensif.

« C'est pourtant comme je vous le dis, reprit-il
 après un instant de silence. Ces messieurs voient plus
 loin que nous autres. Cela ne serait pas venu à l'es-
 prit à l'un de nous. S'il avait ou non un an accompli,
 qu'est-ce que cela fait ? Mais, voyez-vous, c'était un
 petit enfant, j'en suis parfaitement sûr. »

Adlerstern chercha vainement à débrouiller cette
 étrange confidence ; tous ses efforts échouèrent con-
 tre l'ignorance ou la simplicité de Fromm.

L'autre donnée qui fixa son attention était relative
 aux incidents qui se rattachent à l'arrivée de Doring
 dans la capitale.

Au dire de Fromm, son maître avait favorisé la fuite
 d'une femme que l'on allait arrêter à Liljeholm ; à
 une heure plus avancée de la nuit, il avait rencontré
 deux femmes, etc.

Adlerstern ne comprit que trop combien ces ren-
 seignements avaient d'importance.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 4 juillet 1863.

VINCENT

Roman historique.

IMITATION LIBRE DU SUÉDOIS

DE

RIDDERSTAD.

22

CHAPITRE IX.

LA CATASTROPHE.

(Suite.)

« C'est cela ! s'écria-t-il. Il faut qu'au besoin je
 cherche dans la propre vie de Doring les moyens de
 le perdre. L'histoire ne connaît jusqu'ici qu'un seul
 chevalier sans peur et sans reproche, et quoique mon
 rival veuille passer pour le second, il pourrait bien
 n'être pas assez parfait pour ce rôle... Oui, il faut
 que je prenne des informations sur son compte. »

Il sortit, dans l'intention d'en demander aux ca-
 marades de Doring, et même, au pis-aller, d'envo-
 yer un exprès dans l'endroit natal du traban. Mais il
 n'eut pas à recourir à ces moyens : il rencontra dans
 la rue, tout près de sa porte, un gros garçon à l'air
 naïf, qui le regarda, bouche béante, et qu'il lui sem-
 blait reconnaître, sans se rappeler d'abord où il l'avait
 vu.

blait reconnaître, sans se rappeler d'abord où il l'avait
 vu.

Bientôt son excellente mémoire lui vint en aide.

« Ecoute, mon ami, lui cria-t-il : ne nous som-
 mes-nous pas déjà rencontrés ?

— Vraiment si, monsieur ! C'est le jour où mon
 maître s'est battu en duel au Parc. Je portais la cas-
 sette contenant ses pistolets. Vous en souvenez-vous,
 monsieur ?

— C'est bien cela ; je me rappelle à présent. Eh
 bien, que fait-il donc ton maître ? Je ne l'ai pas revu,
 je crois, depuis notre rencontre de ce jour-là. C'est
 un homme de cœur, ce monsieur Doring.

— Où est-il ? voilà précisément ce que je ne puis
 comprendre. Il est sorti un matin, et il n'est pas ren-
 tré depuis. Mais c'est vraiment un maître rare, com-
 me il y en a peu au monde ; car, voyez-vous, mon-
 sieur, ce n'est pas assez pour lui d'aimer tous les
 hommes, il est bon et familier avec eux, et diablement
 sensé pour son âge. Dieu sait d'où la raison lui est
 venue ! »

L'individu qui parlait ainsi était le brave Fromm.

« Tu es depuis longtemps, sans doute, au service
 de Doring ? Peut-être servais-tu déjà chez ses pa-
 rents ?

— Oui, depuis mon enfance. L'amiral m'a pris
 dans sa maison que j'étais encore tout petit.

— Tu veux parler du père de Doring ?

— Oui, de l'amiral ; un homme superbe, une mer-
 veille d'homme. Il n'y en a pas un pareil dans tout le
 district. Mais vous en avez certainement entendu par-
 ler ; car, Dieu le sait, il est connu partout. »

En effet, Adlerstern se souvint alors d'avoir ouï
 dire que le vieux Doring était un homme très distin-
 gué, qui, retiré du service depuis quelques années,
 avec le grade d'amiral, s'était établi dans l'Ostgoth-
 land, où il s'occupait exclusivement de l'exploitation
 d'une grande propriété.

A Madrid, les évêques ont demandé au conseil d'État la suspension de la publication des *Misérables*, par Victor Hugo. Avant de se prononcer, le conseil a prié les demandeurs de lui signaler les parties dangereuses de cet ouvrage.

La malle d'Alexandrie, dit le *Constitutionnel*, apporte de Madagascar des nouvelles qui causeront en France et dans toute l'Europe, une douloureuse surprise. Le vieux parti des Hovas a fomenté une conspiration contre le roi Radama II qui avait donné des gages si éclatants à la civilisation et au progrès de son peuple. Le roi est devenu la victime de vils assassins qui ont proclamé sa veuve comme reine. Tous les actes du roi Radama ont été déclarés non avenus et les traités conclus avec les Européens ont été suspendus. Bref, c'est une contre-révolution complète avec tous les accessoires de la plus sauvage barbarie.

Le monde civilisé s'indignera de cet odieux attentat : mais nous avons confiance dans les gouvernements européens.

A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Paris, 3 juillet.

On lit dans le *Moniteur* :
 » Considérant les éminents services rendus, notamment au Mexique, dans le commandement en chef, M. le général Forey est nommé maréchal de France.
 » Le général Bazaine est nommé grand-croix de la Légion-d'Honneur.

Paris, 2 juillet.

Le *Morning-Post* applaudit au décret relatif à la boulangerie de Paris.
 Lord Shaftesbury communique la déclaration de voyageurs affirmant avoir vu des soldats russes fouettant des femmes polonaises portant des habits de deuil.

Le journal l'*Europe*, de Francfort, annonce que le cabinet russe est d'avis d'accepter les six points de la Note autrichienne comme base des négociations; mais à la condition que la conférence devrait traiter d'autres questions que celle relative à la Pologne.

Alexandrie, 27 juin.

Les nouvelles de Madagascar portent qu'une révolution a éclaté le 12 mai à Tananariva.
 Le roi Radama II a été assassiné. La reine, sa veuve, a été proclamée. Le règne de Radama a été déclaré non avenu, et il est défendu de porter son deuil.

Les traités avec les Européens sont suspendus.
 La liberté de conscience est maintenue. Le Tangin reste aboli.
 La reine a signé une Constitution dont la rédaction est due au vieux parti des Ovas. Il règne beaucoup de mécontentement dans le royaume, et on craint la guerre civile.

Le journal la *France* dit que la reine et les ministres, auteurs de la révolution, sont dévoués à l'influence anglaise.

On a appris, à Suez, la perte de la goélette française la *Perle*, dans l'archipel des Seychelles.
 L'équipage et les passagers ont été sauvés.

Lemberg, 4^{er} juillet.

Les insurgés ont été repoussés de Radziwilow. On se bat depuis plusieurs heures à Leviatyn. De nouvelles forces russes marchent contre les Polonais. Il est arrivé beaucoup de blessés à Brody.

Turin, 1^{er} juillet.

On lit dans l'*Italie* :
 Les autorités militaires françaises, à Rome, ont in-

formé le général Lamarmora de plusieurs arrestations de brigands, opérées à Rome et à Civita-Vecchia.
 De nouvelles arrestations politiques ont eu lieu à Venise.

New-York, 20 juin.

Lee s'avance avec des forces considérables vers Centerville où il a repoussé les fédéraux. Lee et Evell ont occupé Thoroughfare-Gap, le 18. Longstreet menace Leesburg. Hill est à Dumfries. Les confédérés ont transporté leurs approvisionnements au-delà du Potomac. Leur quartier-général est à Hagerstown.

Agio sur l'or, 43 1/2.

Berlin, 2 juillet.

Des nouvelles de Silésie annoncent la présence d'un corps d'insurgés aculé à Leviatyn, près de la frontière, par des forces russes considérables.
 Les avant-postes des insurgés annoncent l'approche de nouvelles troupes russes.

Cracovie, 4^{er} juillet.

Trois corps considérables d'insurgés ont fait hier leur apparition en Volhynie. Le général Wisocki a occupé Rudziwilow avec deux mille hommes.

Madrid, 4^{er} juillet.

Le premier train de la Compagnie du chemin de fer du Nord de l'Espagne a franchi ce matin la chaîne du Guadarrama. L'affluence de voyageurs était considérable.

Lisbonne, 4^{er} juillet.

Aujourd'hui a eu lieu la clôture du Parlement. Le discours royal remercie les Chambres d'avoir voté l'abolition des majorats, la création d'un crédit foncier, et le budget. S. M. déclare qu'elle a été fort sensible aux manifestations sympathiques qui ont eu lieu à l'occasion de son mariage et à la nouvelle que la reine avait l'espérance de lui donner un héritier.

Darmstadt, 4^{er} juillet.

La deuxième chambre a adopté à l'unanimité, moins une voix, la proposition de la commission financière qui déclare accepter sans réserve le traité de commerce franco-prussien, en exprimant le vœu que l'examen des modifications à apporter à l'article 31 n'ait lieu que plus tard.

RAPPORT

du général Forey, sur l'affaire de San Lorenzo.

Le courrier arrivé hier matin du Mexique a apporté le rapport du général Forey sur l'affaire de San Lorenzo, dans laquelle l'armée du Comonfort a été mise en déroute par le général Bazaine, et la continuation du rapport général sur les opérations du siège glorieusement terminé par la prise de Puebla.

Le général commandant en chef l'armée du Mexique, à Son Excellence le ministre de la guerre.

Cerro San Juan, le 18 mai 1863.

Monsieur le Maréchal,

J'ai l'honneur de rendre compte à V. Exc. du combat qui a eu lieu le 8 de ce mois à San Lorenzo.

Depuis longtemps, je suivais les mouvements de Comonfort, espérant trouver une occasion favorable de l'aborder vigoureusement. Les troupes du général mexicain étant restées, jusqu'aux premiers jours de ce mois, dispersées sur plusieurs points entre Puebla et San Martin d'un côté, entre Puebla et Tlascala d'un autre côté, il ne pouvait résulter aucun succès définitif d'une attaque partielle sur un de ces points, qui n'eût abouti qu'à donner l'éveil sur les autres. Mais le 5 mai, un mouvement de concentration du corps mexicain se prononça, et sa cavalerie s'avança jusqu'à San Pablo del Monte pour tâter le terrain. L'intention de Comonfort était évidemment de chercher à percer notre ligne d'investissement pour faire arriver un convoi à la garnison, qui, de son côté, fit ce jour-là une sortie pour lui tendre la main. Cette tentative ayant échoué, le général mexicain, restant toujours sur la route de Tlascala, vis-à-vis de San Pablo, étendit sa droite sur le plateau de San Lorenzo, dont il fit un point d'appui, où il amena du canon et se fortifia, espérant sans doute s'emparer des hauteurs du Cerro de la Cruz, battre de ce point

notre ligne d'investissement, en même temps qu'il eût fait un effort sur San Pablo del Monte, et réussir à jeter son convoi dans la place.

En effet, le 6, il parut vouloir mettre ce projet à exécution. Des masses d'infanterie se blottirent dans les barrancas qui séparaient les deux armées, attendant sans doute l'effet de l'artillerie de San Lorenzo pour assaillir le Cerro de la Cruz; mais ces hauteurs furent fortement occupées par le général Marquez, renforcé par quelques-unes de nos troupes. L'artillerie ennemie fut contre-battue avec succès par la nôtre, qui débûsa l'infanterie mexicaine des barrancas où elle était massée, et ce fut encore, de la part de l'ennemi, une tentative avortée.

La journée du 7 se passa, de son côté, à mieux combiner ses projets, à se retrancher fortement sur le plateau de San Lorenzo, méditant sans doute un coup décisif prochain. De mon côté, je jugeai le moment favorable au dessein que j'avais formé d'assaillir le corps de Comonfort dès qu'il serait assez concentré pour espérer obtenir un succès important en le détruisant, et j'arrêtai les dispositions pour attaquer l'ennemi le 8 au matin, en le tournant par sa droite, établie solidement à San Lorenzo.

Dans la soirée du 7, quatre bataillons, quatre escadrons, huit pièces de canon et une section du génie furent réunis au pont de Mexico, l'infanterie sous les ordres du général Neigre, la cavalerie sous les ordres du général de Mirandol, l'artillerie sous la direction du commandant de La Jaille. J'avais confié le commandement de cette colonne au général Bazaine.

Celui-ci avait l'ordre de quitter son campement à une heure du matin, de suivre la route de Mexico dans le plus grand silence jusqu'à la hauteur de San Lorenzo, et là, de tourner à droite pour arriver au point du jour en vue de la position à enlever.

Tout réussit à souhait et sans autre incident que la rencontre de quelques vedettes et d'un avant-poste, qui fut enlevé par la cavalerie du colonel de La Pégna.

A 5 heures du matin, les troupes en échelons par bataillon en colonne à distance entière, précédées de la batterie de la garde et flanquées à gauche par la cavalerie, se dirigeaient, l'aile gauche en avant, sur les retranchements construits autour de l'église de San Lorenzo. Les Mexicains, quoique surpris par cette attaque, avaient cependant eu le temps de courir aux armes et avaient ouvert un feu violent d'artillerie à 4,200 mètres. La nôtre y répondit bientôt avec succès, et toute la ligne, au pas de charge, se précipita, avec un élan irrésistible et aux cris enthousiastes de : « Vive l'Empereur ! » sur la position qui fut enlevée malgré une résistance désespérée des soldats mexicains, dont une grande quantité fut tuée à coups de baïonnettes. Les autres se débârdèrent et cherchèrent à se sauver par le gué de Pensocola, en se précipitant dans la barranca de l'Atoyac; mais, mitraillés par notre artillerie, poursuivis par la cavalerie du général de Mirandol d'un côté et celle du général Marquez, qui était descendu de Cerro de la Cruz, ces malheureux Mexicains jonchèrent la campagne de morts et de blessés jusqu'à Santa Inez, où le général Marquez, voyant l'ennemi dans une déroute complète et fuyant de toutes parts dans un affreux désordre, cessa la poursuite.

Dans ce brillant combat, l'ennemi a laissé entre nos mains : huit canons dont six rayés, trois drapeaux, onze fanions, un millier de prisonniers, parmi lesquels plusieurs colonels et officiers supérieurs, la plus grande partie du convoi destiné au ravitaillement de la place de Puebla, et consistant en voitures et mulets chargés de vivres et d'effets de toute nature, ainsi qu'en troupeaux. Des munitions d'artillerie, 3,500 kilogr. de poudre sont, en outre, tombés en notre pouvoir. Huit ou neuf cents hommes tués ou blessés et l'armée entière de Comonfort totalement dispersée, tel est le résultat de cette victoire, qui ne nous a coûté que 11 tués et 89 blessés.

Avant de payer le tribut d'éloges qui revient à tous

— Je n'ai point refusé. »

En ce moment un homme parut à l'entrée du salon. A son aspect, la princesse pâlit, et, saisissant avec une vive agitation le bras de sa belle-sœur, elle murmura :

« Regarde !

— Quoi donc ?

— Vois-tu ce visage pâle, ce regard qui ressemble à un éclair ?

— Je ne le comprends pas.

— Et ses cheveux noirs !

— Tu parles de celui qui est debout près de la porte ?

— C'est lui !

— Lui ! Et c'est là ce qui te fait peur, pauvre enfant ? Mais c'est Vincent Pauleti.

— Vincent ! Qui est ce Vincent ?

— Le secrétaire du ministre-résidant d'Altenbourg que tu connais sans doute.

— Mais Weissenbourg est un demi-magicien, et son secrétaire...

— Est un homme étrange, il est vrai, mais voilà tout. Je vais te le présenter; tu verras bientôt que tu n'as rien à craindre.

— Et ma promesse ?

— Pur badinage ! Viens. »

Le roi et le duc avaient parcouru les salons ensemble et causé avec quelques-uns des invités. Depuis longtemps on ne les avait trouvés ni l'un ni l'autre aussi gracieux, aussi affables que ce soir-là.

Au moment de l'entrée du roi et de son oncle dans

dans cette belle journée, je veux donner un témoignage particulier de ma haute satisfaction au général Bazaine pour la manière dont il a exécuté mes instructions; grâce à son intelligence de la guerre, à la confiance qu'inspirent aux troupes son coup-d'œil, son sang-froid et sa bravoure entraînant, elles ont été couronnées d'un plein succès.

Le général Marquez, qui a su saisir à propos le moment favorable pour compléter la déroute de l'ennemi, mérite aussi une mention spéciale. Je suis heureux de saisir cette occasion de rendre la justice qui est due à nos alliés, dont le zèle seconde si bien les opérations du corps expéditionnaire.

Dans cette brillante affaire, tous ont fait noblement leur devoir. Il en est cependant qui se sont plus particulièrement distingués, et dont les noms m'ont été cités, ce sont :

En première ligne, le général Neigre, qui a puissamment contribué au succès par son activité, son intelligence et sa bravoure, qui ne s'est arrêtée devant aucun obstacle, aucun danger.

(Suivent les noms d'un grand nombre d'officiers, sous-officiers et soldats, appartenant à différentes armes, et que le défaut d'espace ne nous permet pas de reproduire).

Le général de division commandant en chef, FOREY.

Puebla, le 20 mai 1863.

Monsieur le maréchal,

J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence des opérations du corps expéditionnaire depuis le 3 de ce mois.

L'armée de Comonfort s'est rapprochée de nous. Les signaux qu'elle échangeait avec Puebla, les rapports de nos reconnaissances ne laissent pas de doute sur l'intention de l'ennemi de faire pénétrer dans la place un convoi de vivres. Je surveillais avec soin les mouvements de nos adversaires, attendant une occasion favorable pour battre et disperser leur armée de secours.

Le 4 mai, on signala l'arrivée de Juarez au camp de Comonfort. En prévision d'une forte attaque de ses troupes, le général Douay quitta le Penitencier et vint reprendre le commandement de sa division.

Dans l'après-midi, le général Marquez poussa une reconnaissance sur San Lorenzo, y trouva l'ennemi et le battit après un court engagement.

Le 5, les troupes ennemies se présentèrent sur plusieurs points de la ligne d'investissement au nord de Puebla, et en même temps la place exécutait contre le poste de San Jose une sortie qui fut vigoureusement repoussée par le général Douay.

Le 6, dans la matinée, l'armée de Comonfort, forte de 8 à 9,000 hommes, descendit des hauteurs de San Lorenzo et repoussa les avant-postes du général Marquez. Celui-ci reprit bientôt l'offensive. En voyant arriver le général Douay avec ses renforts, l'ennemi se retira et l'affaire se borna à une vive canonnade. A quatre heures et demie du soir, l'armée de secours avait disparu en arrière des hauteurs de San Lorenzo. De son côté, la place avait dirigé une sortie sur Santa Maria, et elle avait été vigoureusement repoussée par le général L'Hérillier.

Le 7, l'ennemi vint se concentrer sur les hauteurs de San Lorenzo et commença à s'y retrancher fortement. Le moment me parut favorable pour l'attaquer; je chargeai de cette opération le général Bazaine, en plaçant sous ses ordres quatre bataillons, quatre escadrons et huit pièces. Il fit une marche de nuit, et le 8 au matin il battit complètement les troupes ennemies.

Le 9, pour profiter de la victoire de la veille, j'ai envoyé une partie des troupes, sous les ordres du général Neigre, et accompagnées par M. Wolf, intendant militaire, s'établir à Santo Domingo pour recueillir des denrées dans ce canton très-riche. Ce point est resté occupé jusqu'au 14; de nombreux convois nous ont ramené chaque jour de grandes quantités de vivres.

J'ai dû rappeler les troupes chargées de cette opération administrative, car les travaux du siège, un

le salon où se trouvaient la duchesse et Sophie-Albertine, on présentait Vincent à cette dernière.

« J'ai à vous offrir ce soir quelque chose de nouveau qui fera plaisir à Votre Altesse, dit Gustave en s'approchant d'Hedwige-Elisabeth.

— Sire, on ne s'est occupé toute la semaine que des choses extraordinaires que Votre Majesté nous réserve, à ce que l'on suppose. J'avoue que je suis curieuse. »

Les regards du roi tombèrent sur Vincent.

« Je ne vois pas le baron de Weissenbourg, dit-il.

— Sire, nous ne quittons jamais en même temps l'hôtel de l'ambassade. Le baron avait des dépêches importantes à expédier lui-même ce soir.

— Vous avez habité la Pologne ?

— Plusieurs années, Sire, et même j'y suis né.

— Connaissez-vous la famille Raszanowsky ?

— Un peu.

— Dites-moi ce que vous savez sur son compte.

— Les Raszanowsky sont une des familles les plus distinguées de la Pologne. Leurs biens, situés dans le voisinage de Cracovie, comprennent, entre autres, la ravissante vallée de Prondrik, ainsi digne d'être célébrée par les poètes que celle de l'Arno. C'est là que l'on trouve la grotte remarquable appelée Grotte-du-Roi, parce qu'elle servit d'asile à Wladislas-le-Petit, que ses ennemis poursuivaient. Les Raszanowsky ont fondé le fameux château de Pieskowa-Skala, qui fut, durant des siècles, leur manoir seigneurial. Aujourd'hui cette famille a perdu sa richesse, par suite des luttes qui ont déchiré la malheureuse Pologne.

La suite au prochain numéro.

moment ralentis, venaient de reprendre beaucoup d'activité et réclamaient la présence de toutes nos forces.

Après l'assaut infructueux de Santa-Inez, le 23 avril, j'ai dû faire rechercher avec soin les causes de nos insuccès et les moyens d'y remédier.

La majorité a été d'avis de renoncer à poursuivre de vive force l'attaque des îlots, ces opérations devant le plus souvent échouer contre des obstacles au-dessus de toute prévision et nous causer de graves pertes sans résultat utile.

On pensa à une opération contre San Agostin, de manière à pénétrer rapidement dans le réduit de la place. L'idée d'agir par mine se présentait naturellement, mais les sondages opérés montrèrent le roc à 50 cent. au-dessous du sol. Il fallut donc rechercher une autre combinaison.

Après la prise du Pénitencier, je voulais attaquer le fort de Carmen, de manière à cheminer sur le réduit de la ville par deux directions, en divisant ainsi l'attention et les forces de l'ennemi.

Nos approvisionnements s'étaient augmentés et l'opération semblait praticable. On objecta que le fort de Totimehuacan, qui domine et flanque Carmen, devait être attaqué auparavant; que ce fort sans réduit ne demanderait pas de grands efforts; enfin, qu'une fois en notre possession, Carmen se trouverait entouré par nos batteries et par conséquent dans une situation bien difficile.

Le 10 et le 11 furent consacrés aux préparatifs nécessaires.

Le 12, à la tombée du jour, la première parallèle a été ouverte. Les batteries de gauche ont fait une forte diversion pour détourner l'attention de l'ennemi.

Le 13, à sept heures du matin, l'ennemi a fait une sortie du fort de Totimehuacan, qu'il a vigoureusement poussée contre notre parallèle; accueilli par un feu des mieux nourris, il a dû rentrer immédiatement en désordre dans l'ouvrage, laissant sur le terrain un grand nombre de morts. On a complété la parallèle ainsi que les communications qui la relient au moulin de Guadalupe et à la garrilla de San Balthazar. L'artillerie a commencé ses batteries.

Le 14, une suspension d'hostilités a été accordée à l'ennemi pour lui permettre de relever ses morts en avant de Totimehuacan. On a poursuivi les travaux d'approche et les batteries.

Le 15, à la nuit, on a enlevé le rancho de la Magdalena. L'ennemi a fait vainement une sortie pour le reprendre. L'artillerie a terminé et armé les batteries 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 de la série de droite.

Le 16, à six heures du matin, toutes ces batteries ont ouvert le feu sur le front d'attaque de Totimehuacan. Les batteries auxiliaires de droite ont porté leurs projectiles sur Carmen. En même temps, les batteries des attaques de gauche 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19, ainsi que les canons et mortiers mexicains en notre pouvoir ont battu la ville. L'ennemi a riposté avec beaucoup d'énergie; mais, écrasé par un tir convergent et bien dirigé, il a fini par ne plus répondre que faiblement vers huit heures du matin.

Depuis le 14, des ouvertures confidentielles de capitulation m'avaient été faites par un aide-de-camp du général Ortéga. J'avais demandé des propositions catégoriques par écrit. Le 16, le général Mendoza vint en parlementaire dans l'après-midi. Il était porteur des pouvoirs nécessaires pour traiter d'un armistice et pour poser verbalement les bases d'une capitulation. Je refusai absolument de suspendre les opérations et déclarai que, s'il y avait lieu, nous traiterions tout en combattant. Mis en demeure de s'expliquer sur la capitulation qu'il demandait, le général Mendoza me proposa de laisser sortir de la place la garnison avec armes et bagages, une partie de son artillerie de campagne, les honneurs de la guerre, et de l'autoriser à se retirer à Mexico. Je repoussai de pareilles prétentions et répondis que les seules conditions admissibles seraient pour la garnison de sortir avec les honneurs de la guerre, de défilé devant l'armée française, de déposer les armes et de se rendre prisonnière de guerre. Après une longue conversation sur la situation du Mexique, je congédiai le parlementaire et je le chargeai de dire au général Ortéga de m'envoyer des propositions écrites.

Pendant la nuit, l'ennemi brisa ses armes, encloua ses canons, détruisit une partie de ses munitions, licencia ses soldats, et, au point du jour, le général Ortéga m'écrivit que la place était à ma disposition.

Le 17 au matin, j'envoyai le colonel Manéque, sous-chef d'état-major général, avec le 1er bataillon de chasseurs à pied, pour prendre les premières mesures que comportait l'occupation de la ville. Dans la journée, les forts Totimehuacan, d'Anita, de Loreto et de Guadalupe ont été occupés par nos troupes. On a commencé à détruire les barricades, de manière à assurer la traversée facile de la place de la Garrilla de Mexico à celle d'Amozoc. Des médecins ont été examiner les établissements au point de vue de la salubrité. L'artillerie, le génie, l'intendance ont procédé à l'inventaire du matériel et des denrées laissées par l'ennemi.

Pendant la journée du 18, on a continué les travaux et recensements commencés la veille. On a complété les mesures d'occupation et de police les plus urgentes.

Le 19, j'ai fait mon entrée solennelle dans Puebla, accompagné des généraux, des états-majors, des chefs de service, ainsi que d'une colonne composée de fractions de diverses armes. Descendu à la porte de la Cathédrale, j'ai été reçu par le chapitre métropolitain, et conduit au chœur, où le *Te Deum* et le *Domine Salvum* ont été chantés. Après la cérémonie,

les troupes ont défilé devant moi sur la place aux cris répétés de : Vive l'Empereur!

L'ennemi a allégué pour expliquer la reddition de la ville qu'il n'avait plus ni vivres ni munitions. Cela n'est pas exact. La ville offre encore des ressources importantes et une grande quantité de munitions. Ce ne sont donc pas là les vrais motifs qui ont fait cesser la résistance. Il faut les chercher ailleurs. La défaite et la dispersion de l'armée de Comonfort le 8 mai, en enlevant à la garnison tout espoir d'être secourue ou ravitaillée, l'avait fortement démoralisée. L'attaque de Totimehuacan ne l'accabla pas moins. Nos adversaires avaient pris la première parallèle pour une simple tranchée d'investissement, et la sortie du 12 avait pour but de vérifier si les issues étaient complètement fermées dans cette partie. Malgré le fâcheux résultat de cette tentative, les généraux mexicains paraissaient avoir conservé des illusions sur la possibilité de s'échapper de ce côté, et ne pas avoir soupçonné l'importance des travaux que nous y avions exécutés.

Le feu terrible de nos batteries dans la matinée du 16, en bouleversant tout le front de Totimehuacan, les tira de leur erreur et leur fit entrevoir le côté faible de la défense. Nous voyant attaquer par l'ouest, ils y avaient accumulé tous leurs moyens de résistance et négligé la partie orientale. Lorsque nos efforts se portèrent de ce côté, ils ne se dissimulèrent pas que l'assaut de Totimehuacan serait promptement suivi de la prise de la ville. Or, je n'avais pas laissé ignorer au parlementaire que si la garnison attendait l'assaut général, elle serait selon les lois de la guerre, passée au fil de l'épée. Telles sont les véritables raisons qui ont déterminé la reddition de Puebla. Les Mexicains ont cessé la résistance, non parce qu'ils manquaient de vivres et de munitions, mais parce que la prise de vive force de la ville était imminente, et qu'ils se reconnaissent impuissants à l'empêcher.

Les résultats de la prise de Puebla sont considérables. Il est resté entre nos mains : 26 officiers généraux, 225 officiers supérieurs, 800 officiers subalternes, 11,000 prisonniers, 150 pièces de canon en bon état, des armes et des munitions en assez grand nombre. Les drapeaux ont sans doute été détruits ou cachés : on a déjà retrouvé celui du bataillon de Zacatecas.

Les prisonniers ont été tout d'abord un assez grave embarras, sous le rapport de leur alimentation. Deux ou trois mille ont déjà été incorporés dans l'armée alliée. Les officiers étaient plus gênés encore. J'ai décidé qu'ils seraient envoyés en France, et je les fais diriger immédiatement sur la Vera-Cruz.

Le général Marquez s'est porté du côté de Saint-Martin, où il forme notre avant-garde sur la route de Mexico. Il a laissé ici un de ses généraux, qui incorporera encore un certain nombre de prisonniers à mesure qu'on pourra les armer. J'en laisse à Puebla 3,000 pour détruire les barricades et retranchements. Je vais envoyer les autres dans nos postes en arrière et en pousser une partie, s'il est possible, jusqu'aux ateliers du chemin de fer.

La voie se poursuit avec activité. Les camps de travailleurs ont été transférés, le 30 avril, à la Pulga. Les trains arriveront jusqu'à ce point vers la fin du mois. Le pont de la Soledad sera probablement terminé à la même époque. Les terrassements entre la Pulga et la Soledad marchent rapidement, car il ne se présente plus de difficultés sérieuses.

L'état sanitaire des troupes se maintient dans de bonnes conditions. Celui de la Vera-Cruz était encore très-satisfaisant à la date du 30 avril.

Je suis avec respect, etc.
Le général commandant en chef,
FOREY.

A la suite des rapports qu'on vient de lire, le *Moniteur* publie la note que voici :

« Les nouvelles de la Vera-Cruz vont jusqu'au 31 mai. A cette date, la situation politique dans les terres chaudes s'était considérablement améliorée par la nouvelle de la prise de Puebla, qui avait consterné le parti mexicain et changé toute la physionomie de la Vera-Cruz, où la seule préoccupation était l'attente du convoi de prisonniers. On y prévoyait déjà la chute prochaine de Mexico.

« L'état sanitaire est bon : cependant quelques cas de fièvre jaune ont apparu. Les seules victimes jusqu'à présent sont : le colonel Labrousse, commandant supérieur de la Vera-Cruz; Yabrit-Allah, commandant le bataillon égyptien, et M. Thiébaux, vétérinaire.

« L'hôpital militaire n'a pas un seul homme en danger.

« Les travaux du chemin de fer sont poussés avec activité; le directeur de la Compagnie faisait espérer que le 10 juin il irait à la Soledad, dont le pont est à peu près terminé, grâce à l'activité du colonel Ciraud.

« Le colonel d'état-major Dupin était à la Soledad, faisant des reconnaissances avec ses contre-guérillas, et s'occupant avec succès du recrutement de son infanterie. »

— Aux nouvelles officielles du Mexique nous ajouterons celle qui confirme l'évasion d'Ortega et de cinq officiers généraux ou supérieurs attachés à son état-major.

Ces prisonniers de guerre se sont enfuis le 25 mai d'Orizaba où ils avaient demandé eux-mêmes à être internés, et on ne s'est aperçu de leur évasion que le 26, en constatant qu'ils

ne s'étaient pas présentés au commandant de la place.

Les 1,500 prisonniers mexicains qui devaient être amenés à la Vera-Cruz par une colonne de nos troupes n'étaient pas encore arrivés dans cette ville au départ du courrier. Tous les navires chargés de les transporter aux Antilles étaient prêts à prendre la mer.

(Pays) L. Chauvet.

Après la prise de Puebla, Juarez a rendu, dit-on, un décret qui enjoint à tous les français à quelque classe de la société qu'ils appartiennent, de quitter Mexico dans les trois jours et de se retirer sur Morcos ou sur Queretaro, à 150 kilomètres de la capitale pour y être internés.

Pour extrait : A. LAYTON.

Chronique locale.

Par décision de M. le directeur-général des contributions indirectes et des douanes, M. Sentilhas, receveur à cheval, à Ville-Neuve (Landes) est nommé contrôleur à Cahors, en remplacement de M. Bessagnet, appelé aux fonctions de receveur particulier entreposeur à Lourdes (Hautes-Pyrénées).

Jeudi dernier, une touchante cérémonie avait lieu au pensionnat des Dames de Nevers. Un grand nombre de jeunes filles, élèves de cet établissement, s'approchaient pour la première fois de la Sainte-Table. L'autel de la chapelle du couvent était brillamment décoré et étincelait de mille feux. Le recueillement le plus absolu a présidé à l'accomplissement de cet acte religieux. Après l'agnus Dei, le père Arrou, dans quelques courtes et heureuses paroles, a retracé vivement aux jeunes vierges qui l'écoutaient, la grandeur du sacrifice auquel elles allaient être initiées. Le soir, après vêpres, le renouvellement des vœux du baptême a clôturé les exercices religieux de cette sainte journée.

Le colonel Labrousse, commandant supérieur de la Vera-Cruz, notre compatriote, vient d'être enlevé, jeune encore, à l'armée et à ses nombreux amis. Il a succombé à une fièvre jaune. Labrousse avait déjà acquis un grade important dans l'armée; mais ses qualités militaires l'appelaient à remplir un jour un rôle plus élevé.

Mercredi dernier, vers 8 heures du soir, un accident qui aurait pu avoir des suites fâcheuses mettait en émoi les rares promeneurs de l'Allée-des-Soupirs. Un jeune garçon, qui avait grimpé sur l'un des ormeaux de l'Allée, avait engagé le genou entre les deux branches de l'arbre qui se bifurquent immédiatement au-dessus du tronc. Les efforts qu'il faisait pour se dégager étaient infructueux, et il aurait pu y rester toute la nuit, si ses cris n'avaient attiré plusieurs personnes, entr'autres, M. M..., conducteur des ponts et chaussées, qui passait dans le voisinage avec sa femme et ses enfants et qui s'empressa de venir délivrer le prisonnier. Le genou avait tellement gonflé que, pour dégager l'enfant, M. M... fut obligé de couper avec une hache une des branches entre lesquelles il était pris.

Jeudi matin, à 7 heures, l'Orphéon de Cahors rendait les derniers devoirs à un de ses membres. Linou (Joseph) venait de succomber, en quelques jours, à une maladie de poitrine.

Après le service, célébré à la chapelle de l'Hospice, le convoi s'est dirigé vers le cimetière. La bannière de la Société avait un crêpe à la hampe. Quatre membres du Conseil d'administration portaient les coins d'un poêle; un second drapeau était tenu par quatre orphéonistes et un troisième par quatre de ses amis. Le deuil était conduit par le beau-frère du défunt.

Quelques amis du jeune Linou suivaient le cortège.

Sur les bords de la tombe, deux discours ont été prononcés. Un par M. le président de l'Orphéon, l'autre par l'orphéoniste chef.

Nous regrettons de ne pouvoir les reproduire aujourd'hui.

Le 29 juin dernier, à 3 heures du matin, le feu du ciel est tombé sur une grange appartenant au sieur Monrayse de la commune de Lavercaillère. Le bâtiment, les bœufs, les fourrages, tout récemment remisés, la charrette et autres objets divers qu'il renfermait, ont été la proie des flammes. Le tout était assuré à la compagnie du *Soleil*.

On nous écrit de Vayrac :
Le seigle a souffert un peu de l'intempérie de la saison; la récolte en grain n'a pas été aussi bonne qu'on l'espérait. — Le rendement

de la moisson sera plus satisfaisant. — Le prix du froment a dépassé, à la foire de Vayrac, 1^{er} juillet, 24 fr. le seigle 16 fr. le maïs 12 fr. 50 c. à 13 fr. letout à l'hectolitre. La laine en suint 1 fr. 80 c. à 2 fr. le kilo.

On nous écrit de Gourdon :
Gourdon, le 30 juin 1863.
« Monsieur le Rédacteur,

» Depuis plusieurs années, notre ville célèbre sa fête patronale avec un éclat qui n'était pas dans ses habitudes. Auparavant, la Saint-Jean passait pour ainsi dire inaperçue à Gourdon; aujourd'hui des réjouissances publiques sans fin, fête de jour, fête de nuit, rien n'y manque, aucun sacrifice ne coûte aux Gourdonnais.

» Les apprêts de la fête de cette année étaient splendides. Rien n'avait été négligé pour satisfaire les nombreux visiteurs accourus des environs et de divers points du département pour y assister. Malheureusement le temps n'a pas permis que tout le programme de la fête fût rempli, et cela au grand désappointement de tout le monde.

» A onze heures, l'orphéon se rendait, musique en tête, à l'église St-Pierre où il a chanté une messe avec un ensemble et un entrain parfaits. L'orphéon de Gourdon a, à peine, une année d'existence et déjà ses progrès sont sensibles et donnent l'espoir de le voir bientôt classer au nombre des bonnes sociétés chorales.

» A midi et demi, la fête reprenait son cours par l'ascension au mât de cocagne. Le mât était dressé au milieu de la place St-Pierre, et, pendant près d'une heure, plusieurs jeunes gens ont amusé le public de leurs essais infructueux pour atteindre l'extrémité supérieure où se balançaient les objets de leur convoitise.

» Ce jeu terminé, la foule de curieux se rendait empressée sur le tour de ville où devait avoir lieu la *course à la bague*. Mais à peine cette course était-elle commencée, qu'un violent orage se déchaînait sur la ville. Le temps se déclarait décidément ennemi de la fête. *Course à la bague, course aux ânes, tourniquet, promenade du char de charité*, sont à peu près devenues impossibles. La jeunesse Gourdonnaise a bien voulu essayer de continuer sa fête et de lutter contre l'ennemi qui venait de se déclarer contre elle, mais que faire contre un pareil adversaire?

» Ce n'est pas tout, bien que l'orage eût cessé avant la tombée du jour, la fête de nuit était compromise. Le vent, la grêle et la pluie avaient détruit presque en entier les lanternes vénitienes disposées sur tout le tour de ville pour les illuminations du soir, et la poudre du feu d'artifice se trouvait tellement humectée que la plupart des pièces dont il se composait n'ont pu prendre feu.

» La déception était donc complète; mais on espérait prendre sa revanche au bal de l'Hôtel-de-Ville. Nous allions retrouver là, sans doute, toutes ces ravissantes jeunes filles, perles éblouissantes dont Gourdon est si heureusement et si abondamment parsemée.

» Nous allions les retrouver plus belles encore avec ces élégantes toilettes de bal qui rehaussent la beauté naturelle et lui donnent un charme si séduisant.

» Mais là aussi nous attendait une nouvelle déception. Le bal avait bien lieu, mais éclipsé presque totale des dames. Les Gourdonnaises aiment pourtant la danse. Comment donc expliquer cette inexplicable absence un jour de fête patronale! Auraient-elles des préjugés? Nous sommes trop peu Gourdonnais pour résoudre la question.

» Quoiqu'il en soit, Gourdon s'était réellement surpassé et il est bien regrettable que les circonstances atmosphériques aient empêché la célébration d'une fête qui promettait d'être si belle.

» Au moment de terminer ma lettre, j'apprends que l'orage qui a éclaté dimanche sur Gourdon a exercé ses ravages sur beaucoup de communes environnantes. Un voyageur, qui arrive de Cahors, m'assure que les propriétés qui avoisinent la route ont considérablement souffert. Les prairies sont littéralement inondées; une grande quantité d'arbres sont brisés ou déracinés; les blés sont versés et dans plusieurs endroits couverts de vase et de pierres transportés par les eaux du soggmet des montagnes.

» Agrérez, etc »
Un de vos abonnés.

Le troisième et dernier tirage de la loterie *Monténégrine* a été effectué à Paris, le 30 juin. Le n° 937,047 a gagné cent mille francs; le n° 476,645 a gagné 10,000 francs, le n° 1,959,332 a gagné 5,000 fr., et cent autres numéros ont gagné chacun 100 fr.

On lit dans le *Journal de Nice* :
Plusieurs journaux ont, avant nous, parlé du prochain mariage entre le jeune duc de Mouchy et la princesse Anna Murat. Antoine-

Juste-Léon-Marie de Noailles, duc de Mouchy, prince-duc de Poix, grand d'Espagne de 1^{re} classe, possesseur d'une fortune évaluée à 5 ou 600 mille francs de rente, n'a que 22 ans. Durant deux saisons hivernales, le jeune duc de Mouchy a été notre hôte assidu, il était fort répandu et fort recherché dans le monde aristocratique de Nice.

La princesse Anna Murat, cinquième enfant issu du mariage du prince Napoléon-Lucien Murat, fils de l'ancien roi de Naples et de la princesse Caroline Bonaparte, avec Caroline-Georgina Fraser, est née en 1841, et serait par conséquent du même âge que son futur époux.

Pour la chronique locale : A. LAYTOU.

Départements.

M. le Préfet du Loiret a adressé la circulaire suivante, à MM. les Sous-Préfets et Maires du département.

Messieurs,

M. le directeur des contributions directes a appelé mon attention sur un abus qui lui est signalé assez fréquemment et qui a pour conséquence la perte ou la détérioration des pièces cadastrales déposées dans les mairies. Ces pièces sont souvent communiquées avec déplacement aux arpenteurs locaux, officiers publics ou autres, qui en prennent des copies ou des

extraits.

Aux termes des instructions sur le cadastre, les pièces dont il s'agit doivent être tenues à la disposition des propriétaires et de tous ceux qui peuvent avoir besoin de les consulter; mais il est défendu aux maires d'en autoriser le déplacement et de permettre qu'il en soit pris des copies ou des extraits; ces copies ou extraits sont délivrés par le directeur des contributions directes.

Je prie messieurs les maires d'assurer strictement l'exécution des instructions ci-dessus rappelées, afin d'éviter à leurs communes les frais assez importants que nécessiterait la restauration des atlas parcellaires.

Agréés, etc.

Le préfet du Loiret, C^{te} E. DE GOETLOGON.

Pour la chronique départementale, A. LAYTOU.

Paris.

Paris, 3 juillet.

Il y a eu hier, à Fontainebleau, une brillante revue, à laquelle ont pris part plusieurs régiments de cavalerie. Pendant le défilé, les troupes ont acclamé, avec enthousiasme, l'Empereur, l'Impératrice et le Prince Impérial.

L'Empereur doit se rendre lundi à Paris, et partira probablement mardi pour Vichy, d'où après avoir pris les eaux, S. M. se rendra au camp de Châlons.

Le maréchal O'Donnell qui est arrivé au

jour'hui à Paris, présentera ses hommages à l'Empereur pendant son séjour au camp.

On annonce le prochain départ de M. le comte Serrurier, ministre plénipotentiaire, nommé membre, pour la France de la commission de délimitation des frontières franco-espagnoles, en remplacement de M. Lobstein, délégué.

Plusieurs journaux étrangers affirment qu'on arme beaucoup en France, en vue de certaines éventualités qui peuvent se produire dans le nord de l'Europe. Cette nouvelle est complètement inexacte.

M. le prince de Polignac, gendre de M. Mirès, vient de mourir à la suite d'une courte maladie.

On a reçu avis, au ministère de la guerre de la prochaine arrivée en France de 300 officiers de l'armée mexicaine. Ils seront internés jusqu'à nouvel ordre, à Tours, Bourges, Toulouse, etc. Le bruit de la prise de Mexico, qui a circulé aujourd'hui à la Bourse, est prématuré.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

- 2 juillet. Gauthier (Marie), rue Portail-au-Vent.
- 3 — Tulle (Félix), boulevard Nord.

Décès.

- 3 — Lacoste (Antoine), traceur, 68 ans, rue Doizelle.
- 3 — Laubie (Pierre-Antoine), employé en retraite, 70 ans, Boulevard nord.
- 3 — Rémy (Guillaume), tapissier, 39 ans, Boulevard nord.

En présence de la grande abondance de capitaux souvent restés improductifs faute d'emploi, la BANQUE DE CAPITALISATION croit pouvoir rappeler qu'elle reçoit en participation toute somme, quelle qu'en soit l'importance.

Les bénéfices sont répartis tous les mois; les fonds peuvent être retirés aux mêmes époques.

Intérêts élevés et constante disponibilité du capital, tels sont les avantages que procure l'union des capitaux centralisés par cette Banque.

Le compte-rendu de l'année écoulée et la circulaire explicative des opérations sont adressés franco sur demande.

Adresser les fonds par la poste ou les verser dans les succursales de la Banque de France, au crédit de MM. Sandrier et C^{ie}, rue du Conservatoire, 11, à Paris.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHEVAUX

Plus de feu ! 40 ans de succès !

Le Liniment-Boyer-Michel d'Aix (Provence), remplace le feu sans trace de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, entorses, foulures, écartis, molette, faiblesses de jambes, etc. (Se délier des imitations et contrefaçons.) Dépôt à Cahors, Vinel, ph., et les princip. pharm^{as} du dépt.

DÉPARTEMENT DU LOT.

Arrondissement de Cahors.

Commune de Flaujac.

Publication du Plan parcellaire.

Chemin vicinal d'intérêt commun, n° 63, de Ventailac à Vers, partie comprise sur le territoire de la commune de Flaujac.

EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Avis au Public.

Le Maire de commune de Flaujac donne avis que le plan parcellaire des terrains à occuper par la partie du chemin vicinal d'intérêt commun, numéro 63, de Ventailac à Vers, comprise sur le territoire de la commune de Flaujac, présenté par M. l'Agent-Voyer en chef du département du Lot, en exécution de l'article 4 de la loi du 3 mai mil huit cent quarante-et-un, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, a été déposé ce-jour'hui, au secrétariat de la Mairie de Flaujac, et qu'il y restera pendant huit jours francs au moins, du 4 au 12 juillet mil huit cent soixante-trois, conformément aux prescriptions de l'article 5 de la même loi.

On pourra prendre connaissance dudit plan, sans déplacement, pendant le délai de la publication; et les personnes qui auraient à réclamer contre sa teneur sont invitées à présenter, dans le même délai, leurs réclamations par écrit, ou à venir les faire verbalement à la Mairie.

Fait à la Mairie de Flaujac, le 3 juillet mil huit cent soixante-trois.

Pour le Maire, Signé : LAURISESQUE, adjoint.

DÉPARTEMENT DU LOT.

Arrondissement de Cahors.

Commune d'Arcambal.

Publication du Plan parcellaire.

Chemin vicinal d'intérêt commun, n° 63, de Ventailac à Vers, partie comprise dans la commune d'Arcambal.

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Avis au Public.

Le Maire de la Commune d'Arcambal donne avis que le plan parcellaire des terrains à occuper par la partie du chemin vicinal d'intérêt commun, numéro 63, de Ventailac à Vers, comprise sur le territoire de la commune d'Arcambal, présenté par M. l'Agent-Voyer en chef du département du Lot, en exécution de l'article 4 de la loi du 3 mai mil huit cent quarante-et-un, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, a été déposé ce-jour'hui, au secrétariat de la Mairie d'Arcambal, et qu'il y restera pendant huit jours francs au moins, du 4 au 12 juillet 1863, conformément aux prescriptions de l'article 5 de la même loi.

On pourra prendre connaissance dudit plan, sans déplacement, pendant le délai de la publication. Les personnes qui auraient à réclamer contre sa teneur sont invitées à présenter, dans le même délai, leurs réclamations par écrit, ou à venir les faire verbalement à la Mairie.

Fait à la Mairie d'Arcambal, le 3 juillet mil huit cent soixante-trois.

Le Maire, Signé : CÉLARIÉ.

DÉPARTEMENT DU LOT.

Arrondissement de Cahors.

Commune d'Aujols.

Publication du Plan parcellaire.

Chemin vicinal d'intérêt commun, n° 63, de Ventailac à Vers, partie comprise sur le territoire de la commune d'Aujols.

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE

AVIS AU PUBLIC.

Le Maire de la commune d'Aujols donne avis que le plan parcellaire des terrains à occuper par la partie du chemin vicinal d'intérêt commun, numéro 63, de Ventailac à Vers, comprise sur le territoire de la commune d'Aujols, présenté par M. l'Agent-Voyer en chef du département du Lot, en exécution de l'article 4 de la loi du 3 mai mil huit cent quarante-et-un, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, a été déposé ce-jour'hui, au secrétariat de la Mairie d'Aujols, et qu'il y restera pendant huit jours francs au moins, du 4 au 12 juillet mil huit cent soixante-trois, conformément aux prescriptions de l'article 5 de la même loi.

On pourra prendre connaissance dudit plan, sans déplacement, pendant le délai de la publication. Les personnes qui auraient à réclamer contre sa teneur sont invitées à présenter, dans le même délai, leurs réclamations par écrit, ou à venir les faire verbalement à la Mairie.

Fait à la Mairie d'Aujols, le 3 juillet mil huit cent soixante-trois.

Le Maire, Signé : MIQUEL.

DÉPARTEMENT DU LOT.

Arrondissement de Cahors.

Commune de Laburgade.

Publication du Plan parcellaire.

Chemin vicinal d'intérêt commun, n° 63, de Ventailac à Vers, partie comprise sur le territoire de la commune de Laburgade.

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Avis au Public.

Le Maire de la commune de Laburgade donne avis que le plan parcellaire des terrains à occuper par la partie du chemin vicinal d'intérêt commun, numéro 63, de Ventailac à Vers, comprise sur le territoire de la commune de Laburgade, présenté par M. l'Agent-Voyer en chef du département du Lot, en exécution de l'article 4 de la loi du 3 mai mil huit cent quarante-et-un, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, a été déposé ce-jour'hui, au secrétariat de la Mairie de Laburgade, et qu'il y restera pendant huit jours francs au moins, du 4 au 12 juillet mil huit cent soixante-trois, conformément aux prescriptions de l'article 5 de la même loi.

On pourra prendre connaissance dudit plan, sans déplacement, pendant le délai de la publication; et les personnes qui auraient à réclamer contre sa teneur sont invitées à présenter, dans le même délai, leurs réclamations par écrit, ou à venir les faire verbalement à la Mairie.

Fait à la Mairie de Laburgade, le 3 juillet mil huit cent soixante-trois.

Le Maire, Signé : ROQUES.

TACHES ET BOUTONS AU VISAGE

Librairie J.-U. CALMETTE, à Cahors

Oeuvres photographiques

Exposition actuelle. — Vente prochaine du portrait-carte de

Monseigneur PESCHOU, Evêque

NOUVEAUTÉS — du diocèse de Cahors. — ACTUALITÉS

Albums photographiques depuis 3 francs.

TAPISSERIE ET PASSEMENTERIE

RIVIÈRE

à Cahors, rue de la Préfecture, n° 8

Grand assortiment de papiers peints, à 3, 4 couleurs, à 35, 40, 45, 50 c. le rouleau, jusqu'aux prix les plus élevés, les papiers fins seront vendus à un rabais considérable.

Lesieur RIVIÈRE se charge d'exécuter toute commande d'ameublement qu'on voudra bien lui faire.

TEINTURE OBERT

Garantie sans aucun danger, pour teindre soi-même avec promptitude CHEVEUX, MOUSTACHES, FAVORIS et BARBE en toutes nuances 15 années de succès attestent son efficacité. Flacon 6 et 10 fr. Chez les principaux parfumeurs et coiffeurs des départements, et à Paris, chez l'inventeur, M. OBERT, chimiste, 173, RUE ST-HONORÉ, près les Tuileries. On expédie directement contre un mandat sur la poste. (Affranchir.)

POUR VENDRE BEAUCOUP, VENDRE BON ET BON MARCHÉ

Aux Fabriques de France

MAISON GREIL

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison Cournou, à l'angle de la rue Fénelon.

HABILLEMENTS TOUS FAITS

ET SUR MESURE

Formes élégantes et gracieuses, étoffes de la plus grande fraîcheur et de la plus haute nouveauté, confection d'un fini parfait, modicité de prix surprenante.

Le LAIT ANTEPHELIQUE détruit ou prévient éphélides (taches de rousseur, son, lentilles, masque de grossesse), hâle, feux, efflorescences, boutons, rugosité, — préserve des piqûres d'insectes ou en neutralise le venin, — donne et conserve au visage un teint pur, clair et uni. — Flacon, 5 francs. — Paris, CANDÈS et C^{ie}, boulevard St-Denis, 26. — Cahors, pharmacie VINEL.

LE PHÉNIX

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES SUR LA VIE

SOCIÉTÉ ANONYME ÉTABLIE A PARIS, RUE DE PROVENCE, N° 40.

La Compagnie du PHÉNIX, ASSURANCES SUR LA VIE, fondée sous la forme anonyme, au capital de QUATRE MILLIONS de francs, est dirigée par le même conseil que la Compagnie du PHÉNIX, ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE.

OPÉRATIONS DE LA COMPAGNIE.

Dots des enfants. — Associations mutuelles pour tous les âges, ouvertes pour 7, 10, 13, 16 et 19 ans de durée. **Assurances pour la vie entière**, avec participation d'un Capital payable à la mort de l'Assuré. — Assurances temporaires. — Contre-Assurances. — Assurances au profit du Survivant désigné. **Rentes Viagères** immédiates, — différées, — sur deux têtes, avec ou sans réduction, aux taux les plus avantageux. S'adresser à M. Gobert, agent-général, à Cahors, maison du Palais-National. Boulevard sud-est.



TOPIQUE PORTUGAIS

C. ROUXEL
Paris, 52, rue Culture-Sainte-Catherine, Paris. — EXPORTATION.
Les chevaux couronnés ou blessés par les harnais, sont radicalement guéris en quelques jours et sans interruption de travail par l'emploi de ce Topique, réapparition du poil de la même couleur. — Se trouve : Cahors, chez M. Vinel, pharmacien.

ANTI-RHUMATISMAL

de SARRAZIN-MICHEL, d'Aix.
Guérison sûre et prompt des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciaticque, migraines, etc., etc.
10 fr. le flacon, et 10 jours de traitement.
Un ou deux suffisent ordinairement.
Dépôt chez les principaux Pharm. de chaque ville.

L'ART DE DÉCOUVRIR LES SOURCES

par M. l'abbé PARAMELLE, 4 vol. in-8° de 452 pages, orné de figures, 2^e édition, se vend à Cahors, chez M. Calmette, libraire..... 5 fr.

YEUX ET PAUPIÈRES

POMMADE ANTI-OPHTHALMIQUE de la veuve FARNIER de St-André de Bordeaux. — Un siècle de succès constants. Convient aux enfants comme aux adultes dans les ophthalmies purulentes et d'Égypte. Autorisée par décret impérial. Dépôt à Cahors, chez Vinel; à Catus, Cambornac; à Puy-l'Évêque, Delbreil; à Gramat, Lafon, Bessières; à Gourdon, Cabanès, pharmaciens.

PLUS DE CHEVEUX BLANCS!

L'Eau Indienne, en vogue depuis 25 ans, est reconnue la meilleure pour teindre à la minute, en toutes nuances et pour toujours, les cheveux et la barbe. Prix avec garantie: 6 fr. — Chez E. Testelin, parfumeur, rue Neuf-des-Petits-Champs, 35, à Paris. — Dépôt, à Cahors, chez Vinel, pharmacien.

A LA PATISSERIE MODERNE

S^T-JEAN, fils

Rue de la Liberté, ANCIENNE MAISON LAPERGUE A CAHORS

Gâteaux en tous genres, Fruits glacés, Sirops, Liqueurs, Vins fins de toute espèce.

Commandes à toute heure du jour.

SALON DE CONSOMMATION

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.